

## **Editorial**

*L'année 2007 est, vous le savez, une année électorale.  
Nous sommes au coeur des échéances électorales.*

*Le 22 avril, dans notre commune, nous avons voté à plus de 86% pour le premier tour de l'élection présidentielle. Cette participation est encourageante pour le second tour ainsi que pour les législatives.*

*Vous trouverez dans ce bulletin les résultats du premier tour de l'élection présidentielle pour notre commune.*

*Les 10 et 17 juin, ce sera l'élection du député de notre circonscription, la 7<sup>e</sup> de l'Oise.*

*Mais cette période d'élection n'empêche pas votre conseil municipal et le personnel communal de travailler tous les jours pour la commune.*

*Le 12 avril, les budgets prévisionnels de 2007 ont été voté par le Conseil Municipal.*

*C'est un moment important pour la vie communale. Après ce vote, il faut mettre en œuvre les différentes décisions prises.*

*Il y a du travail, au quotidien, mais aussi en matière de gestion d'investissements et de travaux.*

*Le programme est chargé mais le Conseil Municipal souhaite avancer en restant dans des limites financières à hauteur de nos capacités.*

*Bons votes et profitez des belles journées de ce printemps.*

*Dominique Nagy*

*Maire de Les Ageux.*

## € LE BUDGET COMMUNAL €

Le Conseil Municipal a adopté, le 12 avril dernier, le projet de budget prévisionnel pour l'année 2007.

Cette année, les taux communaux restent stables. L'évolution des bases d'imposition, calculées par l'Etat, sera de 1,8%. Une petite hausse est donc prévue.

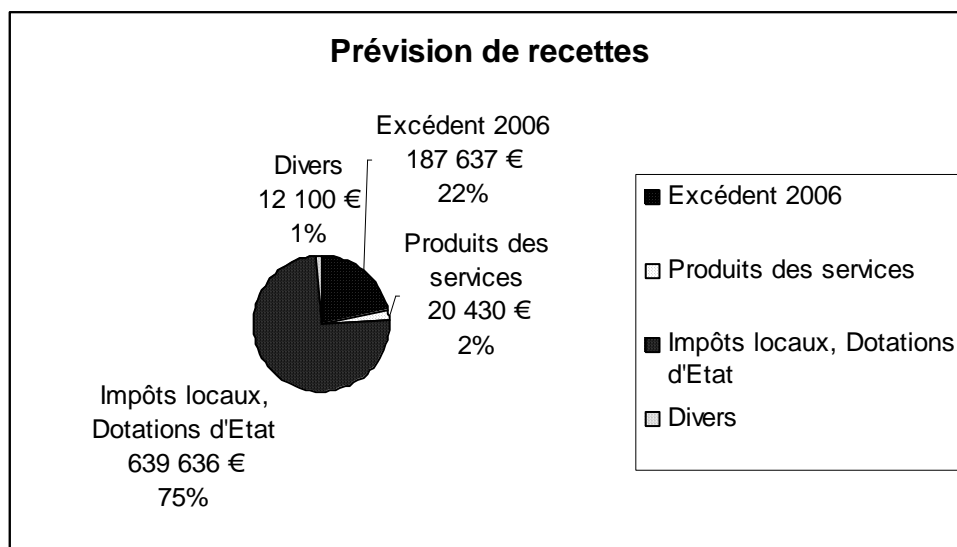
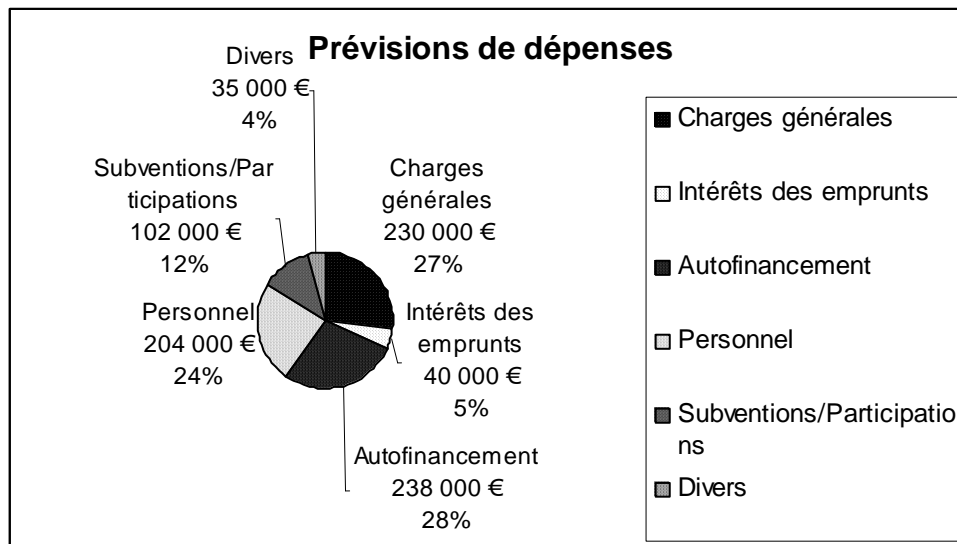
Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de 12 554€. Ce budget est distinct du budget général et il a été voté le 26 mars.

Le financement du fonctionnement et des investissements des structures chargées de la distribution et de l'assainissement de l'eau potable relève d'un budget spécifique.

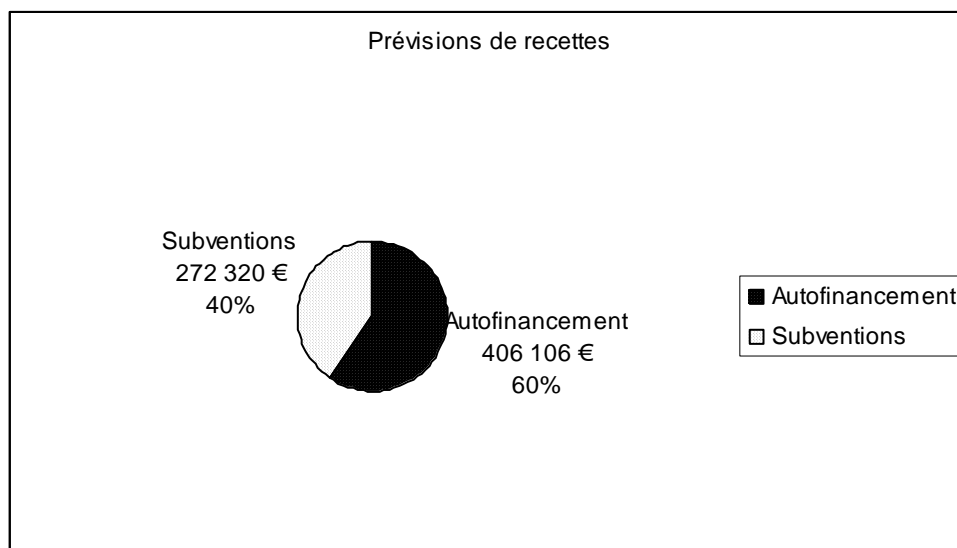
Ce budget, voté le 12 avril se monte à 39 130€ en exploitation et à 35 634€ en investissement.

Deux parties distinctes forment le budget communal: la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Section de fonctionnement : 849 128 Euros de dépenses et de recettes prévues (Chiffres arrondis).



## Section d'investissement



Des emprunts complémentaires seront effectués en fonction de l'état d'avancement des différents projets et des subventions effectivement reçues.

### **⚠ PROGRAMME DE TRAVAUX EN 2007 ⚠**

En 2007, de nouveaux travaux d'amélioration et d'investissements sont programmés.

Le plus gros chantier a été annoncé, il s'agit de l'enfouissement des réseaux et de la réfection des trottoirs rue du Chemin Vert et route des Flandres entre l'intersection avec le rue du Chemin Vert et la passerelle au dessus des voies ferrées.

Ensuite, un autre chantier important est prévu rue Louis Drouart avec l'entretien de la chaussée depuis la rue des Petites Saules jusqu'à la Place Charles Dupuis.

Ces deux chantiers seront réalisés au deuxième semestre.

Par ailleurs, sont prévus en particulier:

- l'éclairage de la sente piétonne entre le mail St Georges et la rue des Cerisiers (fait en avril)
- la réfection des chemins carrossables derrière le cimetière et la rue Michel Petit (chemins des bosquets et chemin de l'Onglet)
- la création d'un columbarium dans le nouveau cimetière
- l'achat d'un tracteur/tondeuse, pour remplacer l'ancien qui a 10 ans (livraison faite en avril)
- la pose d'une vanne d'alimentation et de régulation des fossés et des mares dans notre marais
- la peinture du couloir des classes primaires (déjà réalisé en début d'année)
- l'achat de chaises et de tables pour l'école
- la réfection de l'éclairage de deux classes primaires
- l'agencement du secrétariat pour faciliter l'accueil du public

Ensuite, sont programmés fin 2007 et 2008 :

- la création d'un bâtiment annexe à l'école pour loger le bureau du directeur, créer un hall d'entrée, reloger la bibliothèque (le bâtiment actuel a largement fait son temps)
- la réfection de la cour des classes maternelles
- la création d'un boulodrome, espace de jeux

Vous l'avez noté, certains travaux ne peuvent se faire que durant les vacances scolaires, ce qui limite les possibilités de réalisation.

Enfin, la définition du nouvel espace socio culturel et sportif se précise. Ce gros investissement sera lancé en 2008 ; d'ici là, il faut en définir précisément le contenu avec un cabinet d'architecte. Ce travail est en cours.

## **RESULTAT DU PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE**

Pour la commune de Les Ageux, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle ont été les suivants :

Electeurs inscrits : 884.    Votants : 763, soit un taux de participation de 86,3 %

Blancs et nuls : 15

Suffrages exprimés : 748

Ont obtenus :

1 : Nicolas Sarkozy	217 voix	7 : Dominique Voynet	15 voix
2 : Ségolène Royal	205 voix	8 : Arlette Laguiller	13 voix
3 : Jean Marie Le Pen	126 voix	8 : Marie Georges Buffet	13 voix
4 : François Bayrou	100 voix	10 : José Bové	8 voix
5 : Philippe de Villiers	21 voix	11 : Frédéric Nihous	6 voix
6 : Olivier Besancenot	20 voix	12 : Gérard Schivardi	4 voix

## **ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES**

Comme indiqué par ailleurs, les élections présidentielles et législatives se dérouleront dans les prochains jours ou les prochaines semaines.

Le 6 mai, vous êtes appelés à voter pour le second tour de l'élection présidentielle.

Pour la commune de Les Ageux, cette élection aura lieu dans la  
**salle du Conseil Municipal, de 8h à 18h.**

Pour voter dans ce bureau de vote, il faut bien sûr être inscrit sur la liste électorale.

Le jour du vote, pensez à vous munir de votre carte électorale.

Cette carte comporte un numéro d'ordre qui facilite la recherche sur la liste électorale.

Vous pouvez voter sans carte d'électeur mais à condition de disposer d'une carte d'identité en cours de validité et comportant votre nom et votre adresse dans la commune.

Toute personne qui se présente sans carte d'électeur et qui n'a pas non plus de pièce d'identité en cours de validité ne pourra pas voter.

Le dépouillement aura lieu à partir de 18h.

Ces dispositions seront également applicables les 10 et 17 juin pour l'élection du député de notre circonscription.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit en 2007.

Il n'y a pas besoin de s'inscrire. Il suffit de décorer et de fleurir sa maison et son jardin pour faire l'objet d'une prise en compte par le jury, que préside Jean Pierre Leroy.

Comme l'an dernier, le jury effectuera ses relevés au cours de la deuxième quinzaine de juin.

Les cinq premières maisons seront récompensées par un diplôme et un bon d'achat.

Par avance, félicitations aux participants.

## 👉 RAPPELS UTILES 👈

Il est rappelé que les engins à moteur non immatriculés ne sont pas autorisés à circuler sur la voie publique, que ce soit les rues ou les chemins communaux.

Cette disposition concerne en particulier les mini-motos et les quads.  
Des sanctions financières et pénales peuvent être prononcées.

Par ailleurs, les véhicules immatriculés, cyclomoteurs, motos, quads sont autorisés à circuler, comme le prévoit le code de la route, sur les voies ouvertes à la circulation. Ce qui n'est pas le cas du plateau sportif, ni autour du stade.

Et bien sûr, même si cela ne semble pas évident pour quelques-uns, les rues de la communes ne constituent pas un circuit de vitesse !!

Enfin, même si cela a déjà été dit à plusieurs reprises, l'usage de tondeuses, débroussailleuses, taille haie et autres engins de ce genre reste interdit les dimanches et jours de fêtes. L'organisation de chacun permet de vivre en bonne harmonie.

## SORTIE DES AINÉS 🚌

Cette année, la sortie habituelle des aînés a changé de style.

Le CCAS a emmené les aînés à Longchamp.

Le 1<sup>er</sup> avril, un car complet a transporté le groupe jusqu'au célèbre hippodrome parisien.

Après une arrivée tranquille en parcourant différents quartiers de Paris, accompagné par les commentaires du chauffeur, le groupe est arrivé à Longchamp.

Un repas de grande qualité, a été servi dans le restaurant panoramique.

Les paris sur les 8 courses et la visite guidée des coulisses ont laissé un très bon souvenir aux participants. Tout le monde n'a pas gagné mais l'essentiel est de participer !

Cette sortie originale s'est de plus déroulée sous un soleil resplendissant.

Des photos sont disponibles sur le site internet communal [www.lesageux.fr](http://www.lesageux.fr)

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Déchets verts : y pensez vous ?**

Chaque lundi, vous bénéficiez du service de ramassage des déchets verts en porte à porte. Les déchets verts doivent être présentés en sacs ouverts pour pouvoir en contrôler le contenu.

Les branchages doivent être présentés en fagots soigneusement ficelés d'une longueur maximale de 1m30 et d'un poids inférieur à 15 kilos.

Le volume est limité à 1mètre cube par collecte.

Néanmoins, cette facilité doit être utilisée au mieux. N'oublions pas le coût financier que représente ce service en porte à porte.

Vous pouvez également, et gratuitement, utiliser les déchetteries de Brenouille et de Villers St Paul.

Mais aussi, n'oubliez pas que la plupart de vos déchets verts peuvent :

- servir de compost, en particulier en utilisant un bac à compost
- être utilisés directement comme engrais vert (cas bien sûr des tontes de pelouse qu'il est facile de répandre au pied des arbres ou des haies)
- servir de protection en fin de saison (cas des feuilles qui protégeront du froid).

### **Recensement militaire**

Le recensement militaire reste obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles.

Le recensement se fait dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.

Ce recensement est indispensable pour obtenir l'attestation nécessaire à la constitution de dossiers de candidature aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (par exemple : le permis de conduire).

Les jeunes filles et les jeunes hommes concernés sont priés de se présenter en mairie, avec le livret de famille pour se faire inscrire.

Par la suite, les jeunes sont convoqués par l'Autorité Militaire et un choix de dates leur est proposé. La journée de préparation se déroule soit à Compiègne, soit à Creil.

### **Médecins de garde**

Garde du samedi 12 h au lundi 8 h.

En semaine, la garde de nuit s'effectue de 20 h à 8 h.

Un seul numéro d'appel pour notre secteur : **03 44 66 44 66**

### **Inscriptions à l'Ecole Communale**

Les inscriptions à l'Ecole Communale Bricognes-Cugnières seront prises en Mairie à partir du 22 mai 2007.

Pensez à amener le livret de famille, le carnet de santé et un certificat médical.

Il vous faut également prendre contact avec Monsieur Culambourg, Directeur de notre Ecole (03 44 72 68 05).

L'enfant doit avoir 2 ans révolus à la date de la rentrée scolaire et bien sûr être propre.

Par ailleurs, la réinscription à l'école primaire est automatique.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte les mardi, jeudi, et vendredi de 16 h 30 à 18 h.  
Vous trouverez un très large choix de livres d'histoire, de géographie, de romans, de bandes dessinées.

Régulièrement, de nouveaux livres sont achetés : romans policiers ou d'aventures, bandes dessinées pour adultes et enfants, livres pour enfants.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des livres édités avec de gros caractères sont disponibles.

L'accès à la Bibliothèque reste gratuit pour les habitants de Les Ageux.

## CONSULTATION MOBILE DE LA PMI

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois, le Conseil Général vous propose les services de la consultation mobile du service départemental de PMI. Le véhicule stationne près de l'Ecole ;

Cette consultation assure le suivi médical préventif des enfants de 0 à 6 ans ainsi que les vaccinations. Des conseils sur l'éveil, le jeu, l'alimentation du jeune enfant peuvent également être fournis.

## ETAT CIVIL

### Naissances

Tess VANDEMAELE, née le 4 mars 2007 à Compiègne  
Ophélie GOBIN, née le 14 avril 2007 à Senlis

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux habitants et nous félicitons les parents.

### Mariage

Le 28 avril 2007, mariage de Amélie VANDERVYNCKT et Vincent MOYAT.  
Nous adressons nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Le 8 avril 2007, Monsieur Gilbert LEFEVRE et Madame Bernadette DUCROCQ ont célébré leurs 50 ans de mariage.

### Décès

Madame Jacqueline DELPIT, née JEANJEAN, décédée le 6 mars 2007 dans sa 80<sup>e</sup> année  
Mme Thérèse WEBER, née HECKEL, décédée le 3 avril 2007 dans sa 89<sup>e</sup> année.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

## ▯ CONTROLE SANITAIRE DE L'EAU POTABLE ▯

La conclusion sanitaire du dernier communiqué de la DDAS, chargée d'effectuer les contrôles sanitaires de l'eau potable, publié après le contrôle du 8 mars 2007 est le suivant :

« Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés »

## AGENDA

**6 mai** : Deuxième tour de l'élection présidentielle.

**8 mai** : Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945. Rendez vous à 11h 45 place Ch. Dupuis.

**20 mai** : Courses cyclistes organisées par le VC Pontois (rues du Chemin Vert, rue Patrick Simiand, Route de Flandres).

**27 mai** : Festival des 20 clochers à l'église St Georges à 11 heures : Duo Chomet-Cazé (guitares acoustiques).

**10 juin** : Premier tour de l'élection législative.

**10 juin** : Brocante de les Ageux, organisée par Anim'ageux.

**17 juin** : Deuxième tour de l'élection législative.

**24 juin** : Concert gratuit à l'église St Georges à 17 heures  
Ensemble Tempesta di Dolazza (musiques de Bach, Corelli, Marais et Telemann).

**14 juillet** : Cérémonie de la Fête Nationale. Rendez vous à 11 h 45 sur la place Ch.Dupuis.

**14 juillet** : Rendez vous à partir de 14 h sur le plateau sportif pour un après midi récréatif, sportif et culturel.

*Rédaction : Eric Warlouzet*

**Fait à Les Ageux, le 4 mai 2007.  
Le Maire,**

**Dominique NAGY.**